

Kagame exhorte à un "travail acharné", avant la ratification finale de l'AFCTA

PANA, 25 mars 2019 Kigali, Rwanda – Le président rwandais, Paul Kagame, a exhorté lundi, les gouvernements africains à travailler dur, en vue de la Zone de libre-échange continentale africaine, (African Continental Free Trade Area, AFCTA), qui doit être promulguée.

La déclaration intervient suite à la signature de 44 nations africaines en mars 2018, un accord-cadre pour une Zone de libre-échange à l'échelle du continent dont l'objectif est de baliser la voie à un marché libéralisé pour les services à travers le continent. Les derniers rapports indiquent qu'au mois de mars 2019, 21 pays avaient ratifié l'accord avec une seule ratification nécessaire pour que l'accord entre en vigueur. S'exprimant lors de la session d'ouverture du Forum africain des PDG 2019 qui se déroule à Kigali, le Président Kagame a souligné que l'accord continental ne règlera pas les problèmes tant que les populations ne le mettront pas en œuvre. "Nous n'avons pas en place un mécanisme pour penser qu'il va marcher seul, sans l'implication des populations pour le faire marcher", a-t-il indiqué. "C'est la seule voie à suivre si nous voulons maximiser les opportunités au profit du continent", a indiqué le président rwandais. L'AFCTA a été lancée le 21 mars 2018, lors d'un Sommet extraordinaire de l'Union africaine à Kigali, au Rwanda, avec la signature de 44 pays. La version adoptée en mars comportait un accord et des protocoles sur le commerce des biens, des services et le règlement des conflits, en plus des différents annexes et autres textes juridiques. La récente étude de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a montré que l'AFCTA pourra une augmentation de 52% au-delà des flux commerciaux dans les échanges inter-africains d'ici 2022.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});